



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les Clefs du Trésor

Programme de l'édition du jour

1. **Prix relatifs en zone euro** - par **Agnès Bénassy-Quéré**, chef économiste
2. **Fit-for-55, décryptage et enjeux** - par **Laura Berthet**, cheffe de bureau Climat, environnement et agriculture
3. **L'Italie à travers la crise** - par **Frédéric Kaplan**, chef du service économique régional de Rome

Contact relations institutionnelles

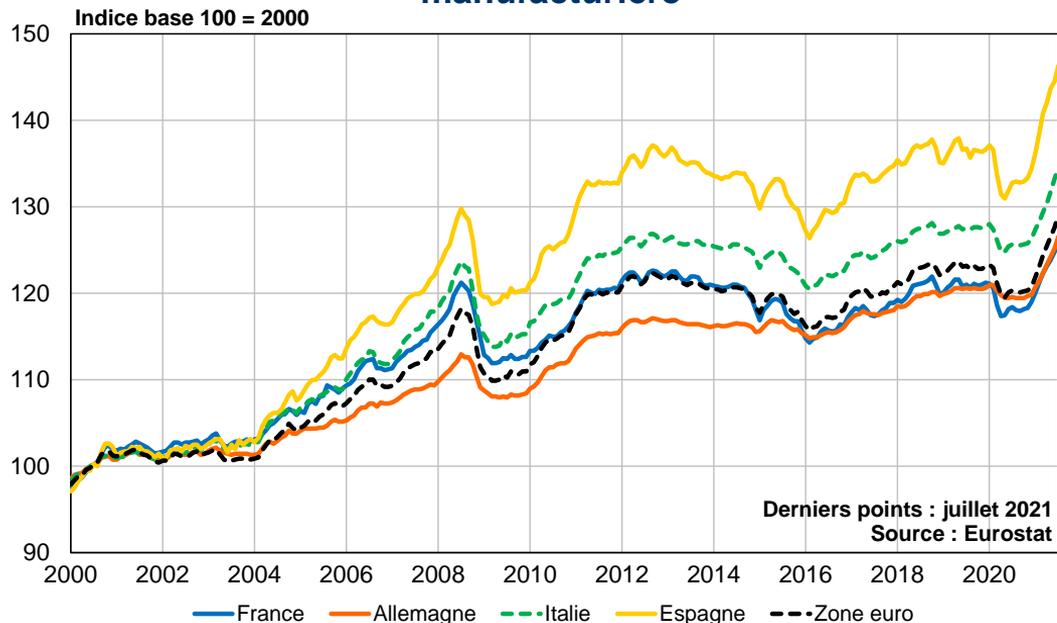
Baptiste Ledan, conseiller Parlement et relations institutionnelles, baptiste.ledan@dgtresor.gouv.fr

1. Prix relatifs en zone euro

Agnès Bénassy-Quéré, chef économiste

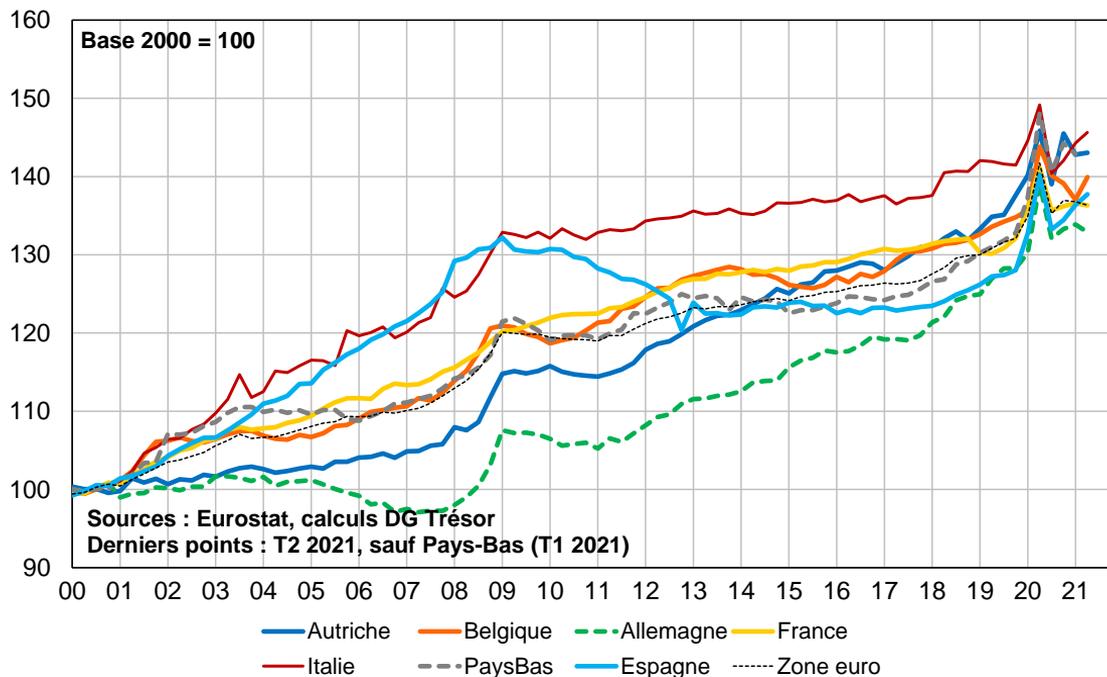
Convergence progressive des prix entre la France et l'Allemagne depuis 2016 dans l'industrie manufacturière

Indice de prix de production dans l'industrie manufacturière



Convergence des CSU en zone euro après la crise financière

Coûts salariaux unitaires en zone euro

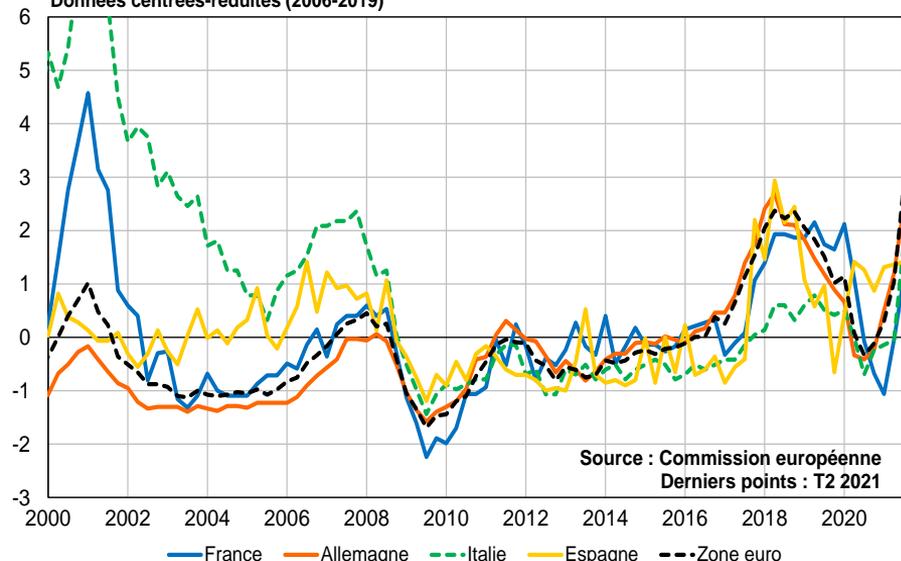


Note de lecture : les CSU indiquent la rémunération des salariés (D1) pour une unité produite. Ils sont calculés comme le rapport entre le salaire moyen par tête (rémunération des salariés / nombre de salariés) et la productivité apparente du travail (valeur ajoutée brute en volume / nombre de personnes en emploi).

Des difficultés de recrutement qui pourront impacter à terme le rééquilibrage de la zone euro

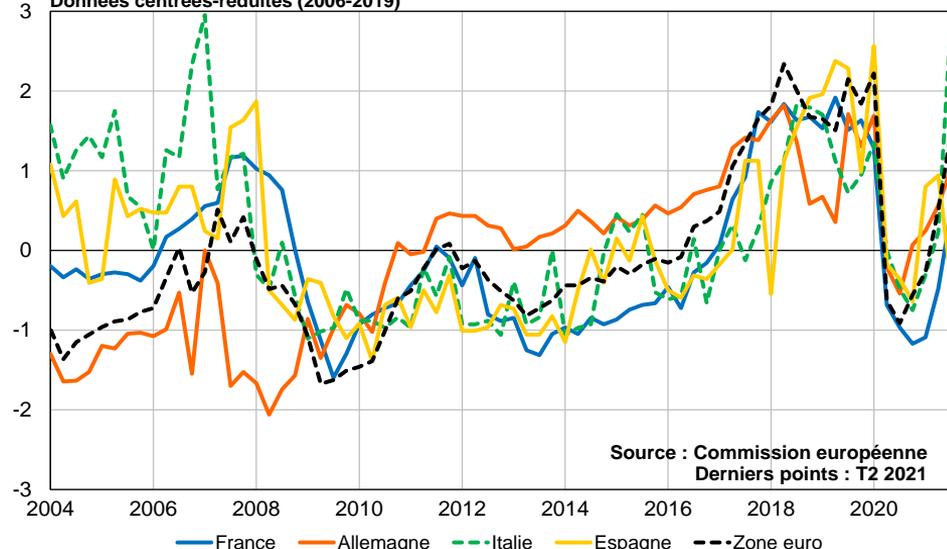
Difficultés de recrutement dans l'industrie manufacturière

Données centrées-réduites (2006-2019)

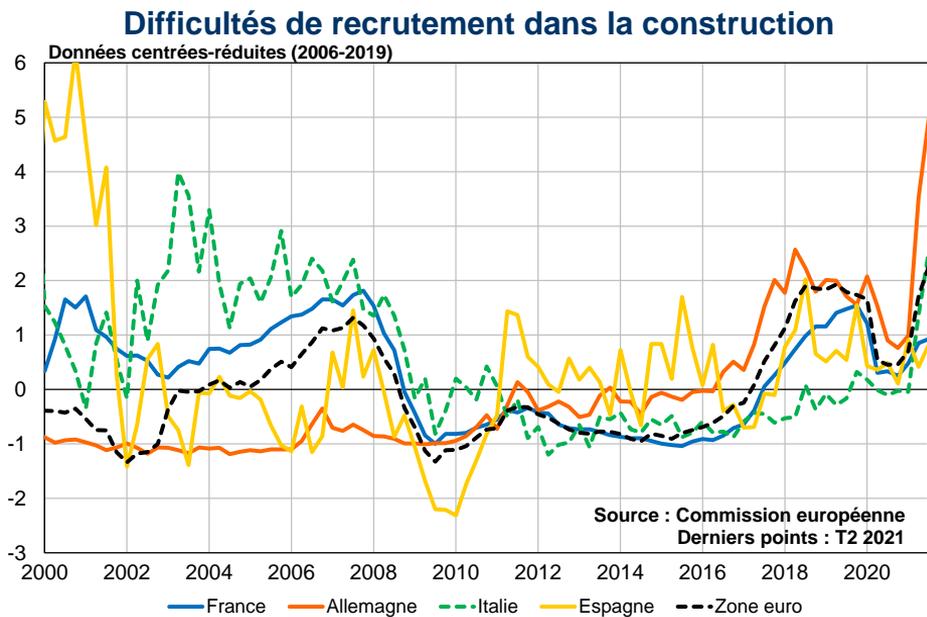


Difficultés de recrutement dans les services

Données centrées-réduites (2006-2019)



Des difficultés de recrutement qui pourront impacter à terme le rééquilibrage de la zone euro



2. Fit-for-55 : décryptage et enjeux

Laura Berthet, cheffe du bureau Climat, environnement et agriculture

Les nouveaux objectifs climatiques de l'UE au service de l'Accord de Paris

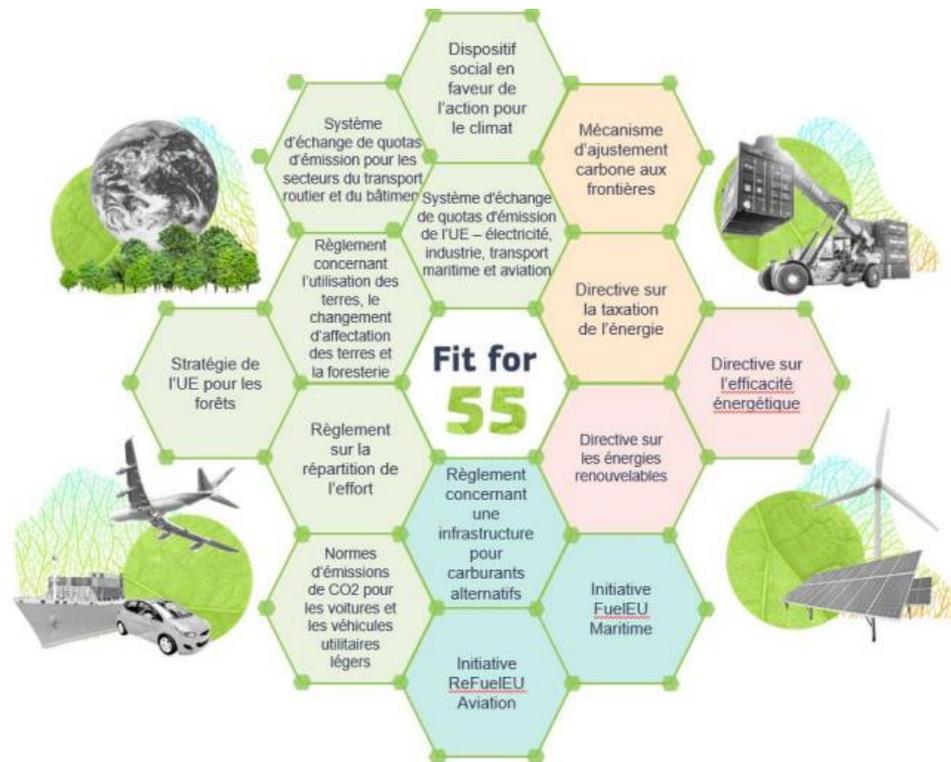
Dates clé

- Commission européenne propose le **Pacte vert pour l'Europe** en décembre 2019
- Conseil européen de décembre 2019 : **Objectif de neutralité carbone en 2050**
- Conseil européen de décembre 2020 : **Objectif intermédiaire de -55% d'émissions nettes en 2030 par rapport à 1990** (contre -40% brut précédemment)
- Règlement « **Loi climat européenne** » de juin 2021 : les objectifs sont inscrits dans le droit de l'UE
- Juillet 2021 : la Commission européenne publie le **Paquet législatif Fit-for-55** qui contient ses propositions pour mettre en œuvre le nouvel objectif pour 2030
- Début des discussions sur ces propositions en Conseil européen

Fit-for-55 : 13 propositions législatives et initiatives

Architecture

- Des politiques révisées et de nouveaux instruments pour atteindre le nouvel objectif climatique
- Couvrant les principaux secteurs de l'économie :
 - Décarboner l'industrie
 - Encourager une mobilité et des carburants plus propres
 - Favoriser les énergies renouvelables
 - Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments
 - Agrandir le puits de carbone naturel, ...



Fit-for-55 : pour une croissance verte et socialement juste

Objectifs

- **La Commission européenne propose une stratégie visant à soutenir une économie :**
 - **Verte** : encourager les technologies et solutions pour une économie bas carbone
 - **Compétitive** : favorisant de nouvelles filières en mobilisant des instruments efficaces
 - **Socialement juste** : accompagner les ménages et les entreprises dans la transition
- Au-delà de la réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'UE :
 - **Lutter contre les fuites de carbone**
 - **Renforcer les puits de carbone**

Fit-for-55 : un *policy mix* pour atteindre l'objectif 2030

Instruments

Tarification	Objectifs	Règles
<ul style="list-style-type: none">• Système d'échange de quotas d'émission plus rigoureux, notamment dans l'aviation• Extension de l'échange de quotas d'émission au transport maritime, au transport routier et aux bâtiments.• Mise à jour de la directive sur la taxation de l'énergie• Nouveau mécanisme d'ajustement carbone aux frontières	<ul style="list-style-type: none">• Mise à jour du règlement sur la répartition de l'effort• Mise à jour du règlement sur l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie• Mise à jour de la directive sur les énergies renouvelables• Mise à jour de la directive sur l'efficacité énergétique	<ul style="list-style-type: none">• Renforcement des normes de performance des voitures et véhicules utilitaires légers en matière d'émissions de CO₂• Nouvelles infrastructures pour les carburants alternatifs• ReFuelEU: des carburants d'aviation plus durables• FuelEU: des carburants plus propres pour le transport maritime
Mesures de soutien		
<ul style="list-style-type: none">• Utilisation des ressources et des règlements pour promouvoir l'innovation, renforcer la solidarité et atténuer les incidences sur les personnes vulnérables, notamment grâce au nouveau Fonds social pour le climat, ainsi qu'au Fonds pour l'innovation et au Fonds pour la modernisation, qui ont été renforcés.		

Fit-for-55 : un *policy mix* pour atteindre l'objectif 2030

Instruments

- **Le principe du pollueur-payeur renforcé et/ou étendu afin d'orienter les investissements vers les activités bas carbone**
 - Renforcement du marché actuel de quotas (EU ETS), en particulier pour l'aérien, et extension au transport maritime
 - Création d'un nouveau marché de quotas sur les combustibles fossiles des secteurs du bâtiment (chauffage) et du transport routier
 - Révision de la Directive Taxation de l'énergie afin d'obtenir une fiscalité énergétique dans les Etats membres plus harmonisée et tournée vers la transition énergétique
 - Mise en place d'un mécanisme d'ajustement carbone au frontière de l'UE (MACF) pour lutter contre les fuites de carbone

Fit-for-55 : un *policy mix* pour atteindre l'objectif 2030

Instruments

- **Des objectifs climatiques fixés par Etat-membre ou par secteur pour 2030**
 - Ajuster à la hausse les cibles nationales de réduction d'émission pour les secteurs (non-couverts par l'ETS) des transports, bâtiments, agriculture, déchets (=60 % des émissions) → objectif rehaussé à 40 % en 2030 vs 2005 au niveau de l'UE (contre 30 % actuellement)
 - Augmenter le puit de carbone européen → nouvel objectif d'absorption fixé pour 2030 au niveau de l'UE (310 Mt CO₂eq)
 - Objectif renforcé au niveau de l'UE sur la part d'énergies renouvelable (EnR) dans le mix énergétique → objectif à 40 % de la consommation finale en 2030 au sein de l'UE (contre 32 % actuellement)
 - Objectif renforcé de réduction de consommation d'énergie au niveau de l'UE → objectif contraignant à au moins 32,5 % en 2030 au sein de l'UE

Fit-for-55 : un *policy mix* pour atteindre l'objectif 2030

Instruments

- **Des outils réglementaires renforcés fixant une trajectoire claire aux acteurs**
 - Renforcement des performances d'émission de CO2 des véhicules aux constructeurs automobiles pour les véhicules particuliers et les véhicules utilitaires légers :
 - 2030 : normes d'émissions renforcées pour les véhicules légers
 - 2035 : interdiction des véhicules thermiques légers neufs
 - Déploiement d'une infrastructure pour les carburants alternatifs
 - Initiatives pour l'utilisation de carburants durables dans les secteurs aérien et maritime

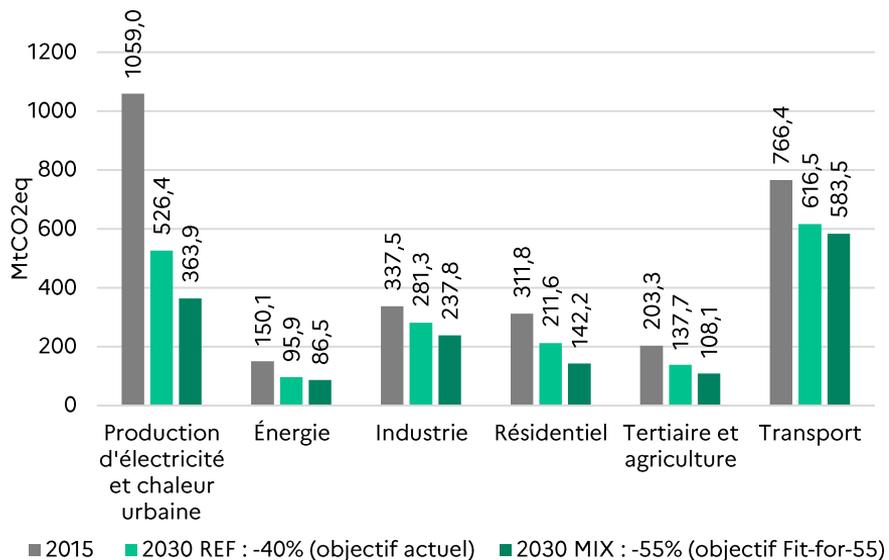
Fit-for-55 : un *policy mix* pour atteindre l'objectif 2030

Instruments

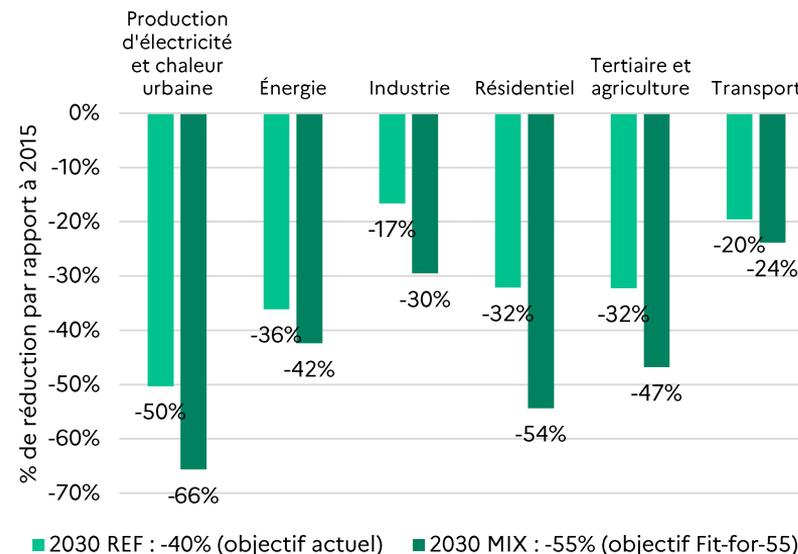
- **Accompagner ces réformes de mesures de soutien, afin de renforcer la solidarité, encourager l'innovation et accompagner les plus vulnérables**
 - Renforcement des fonds de soutien existants
 - fonds de modernisation pour les Etats d'Europe centrale et de l'Est
 - fonds pour l'Innovation pour les entreprises qui investissent dans les énergies propres
 - Création d'un fonds social pour le climat accompagnant les ménages modestes et les petites entreprises dans la transition bas-carbone
 - Lutte contre la précarité énergétique ou liée à la mobilité des plus modestes
 - Soutien aux petites entreprises vers des solutions bas-carbone

L'objectif de -55 % se traduit par des efforts supplémentaires de réductions d'émissions pour tous les secteurs d'ici 2030

Niveaux d'émissions de CO₂ dans l'UE par secteur en 2030



Réductions d'émissions de CO₂ dans l'UE par secteur en 2030 par rapport à 2015



Source : Commission européenne (2021). Les émissions non-CO₂ ne sont pas représentées (importantes pour l'agriculture).

Discussions à venir

- **Au niveau européen**
 - Discussion des différents textes du paquet au Conseil de l'UE et au Parlement (18 à 36 mois)
- **Au niveau national**
 - Transposition des textes européens (directives) une fois ces textes adoptés
 - Révision des feuilles de routes nationales → nouvelle Stratégie nationale Bas Carbone (SNBC) et nouvelle programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) prévues pour 2023
- **Au niveau international**
 - Un engagement climatique réaffirmé et crédible de l'UE
 - Une approche collaborative et transparente à mener avec les pays tiers pour la mise en place du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières

Vos questions

3. L'Italie sortira renforcée de la crise

Frédéric Kaplan, ministre conseiller, chef du Service économique régional de Rome

Lourdes conséquences socio-économiques de la crise

Situation sanitaire largement comparable à celle de la France, avec des décalages.

Fragilités préexistantes : TPE/PME familiales peu modernisées - économie parallèle (informelle et mafias) - écarts Nord-Sud - population en baisse.

Impact post-Covid : éducation (baisse de niveaux / classes sociales) - services très affectés (HORECA, commerces, loisirs,...) - fragilité financière entreprises ↗ malgré aides - pauvreté ↗ (1M en + sous le seuil).



Mais l'Italie se trouve aujourd'hui, pour 3 raisons, à un moment très favorable pour se transformer

1^{ère} raison :

L'arrivée au pouvoir de M. Mario DRAGHI replace l'Italie du côté de la construction européenne aux côtés de la France et des Etats-membres.

Sous sa présidence, et avec la sortie du RU de l'UE, l'Italie reprend son rôle européen et vis-à-vis de la France / partenaire économique majeur, avec l'Allemagne.

Retour de la fierté d'être italien : Eurovision, coupe d'Europe, JO, etc...

Sa coalition gouvernementale, qui présentait tous les risques d'instabilité habituels, se révèle étonnamment solide, et lui permet de mettre en œuvre des réformes impensables jusque-là.



2^{ème} raison : la mise en œuvre du plan de relance de l'UE

PNRR le + important en Europe : 222,11 Md€ (191,5 Md€ RRF + 30,61 Md€ Fonds complémentaires). Il comprend des mesures de « compétitivité », majoritaires (108,4 Md€), des mesures d'« écologie » (74,9 Md€) et des mesures de « cohésion » (38,8 Md€).

Gouvernance dédiée à 4 niveaux :

i) pilotage central à la présidence du Conseil ;

ii) coordination et suivi opérationnel au ministère des finances ;

iii) responsabilité de l'exécution des projets à chaque ministère ;

et iv) une *taskforce* d'appui aux collectivités. collectivités et partenaires sociaux consultés/commission permanente et contrôle parlementaire étendu.

Portail numérique « *ITALIA DOMANI* », qui permet à tous de suivre sa mise en œuvre.

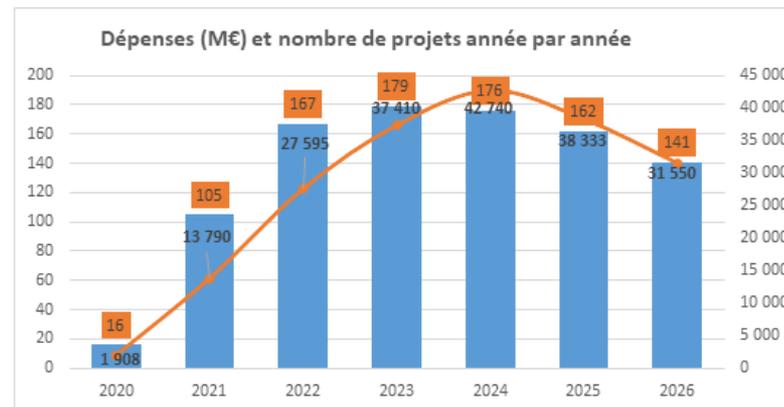
PNRR Italien (suite)

Le PNRR couvre plusieurs dimensions (public/privé, santé/numérique, administration/numérique, cohésion/écologie etc.), et comporte des priorités transversales (jeunes, femmes, sud).

Architecture sectorielle du PNRR

Dimension sectorielle - PNRR Italie	Montant (Md€)	%
Administration	11,15	5,0%
Santé	18,51	8,3%
Tourisme et culture 4.0	8,13	3,7%
Éducation/Emploi/Inclusion/Cohésion territoriale	37,90	17,1%
Mobilité durable	40,22	18,1%
En R/hydrogène	14,65	6,6%
Système productif	30,18	13,6%
Ressources en eau/gestion du territoire/climat	16,53	7,4%
Économie circulaire/Agriculture durable	6,47	2,9%
Efficacité énergétique des bâtiments	25,68	11,6%
Recherche/Innovation/Innovation verte	12,69	5,7%
TOTAL	222,11	100,0%

Mise en œuvre du PNRR



Lancement PNRR et réformes structurelles (suite)

L'Italie met en place les réformes : le 13 août, la Commission a versé à l'Italie une 1^{ère} tranche de 24,9 Md€ (13%). Projets financés avec cette 1^{ère} tranche : transition numérique des entreprises, fonds pour l'internationalisation des PME, amélioration énergétique des bâtiments publics, et restructuration des écoles, des lycées et des crèches.

Comme prévu, 3 des 4 réformes transversales annoncées ont été lancées entre juin et juillet : administration, simplification administrative et justice. La suite des réformes dès septembre : concurrence et fiscalité, et autres volets réforme de la justice (civile et insolvabilité),

Le président du Conseil a néanmoins dû mettre toute son autorité dans la balance devant les parlementaires et poser la question de confiance pour en permettre l'adoption définitive dans les délais négociés avec Bruxelles.

Les risques d'échec des réformes existent : la majorité parlementaire, unie lors de l'installation du gouvernement en février, est désormais traversée par des tensions qui pourraient s'exacerber pendant le semestre blanc précédant les élections présidentielles de février 2022.

3^{ème} raison : qualité et solidité retrouvées de notre relation bilatérale

Visite d'Etat du PR italien M. Sergio MATTARELLA juste avant l'été. Séquence bilatérale historique : **Sommet bilatéral à l'automne et signature du Traité du Quirinal.**

L'Italie accueille cette année 2 grands évènements internationaux : le G 20 et la pré-COP 26 sur le climat : G20-finance et G20-énergie/climat en juillet, COP des jeunes et pré-COP 26 à Milan fin septembre, «rencontres avec l'Afrique - G20» à Rome en octobre, et sommet G20-chefs d'Etats à Rome fin octobre.

Nombreux déplacements ministériels entre nos 2 pays, convergence des politiques économiques pour créer des champions européens :

- favoriser l'émergence de nouvelles coopérations industrielles/chaines de valeur en prenant ensemble une part active dans les grands programmes technologiques européens IPCEI-PIIEC (hydrogène, batteries, cloud, microélectronique, santé, espace). lancer des programmes d'innovation conjoints franco-italiens dédiés aux petites entreprises.

- coordonner nos positions pour faire évoluer les politiques écofin européennes.

Positions de l'Italie

Les italiens ne perçoivent pas l'Europe de façon très positive, mais l'importance inégalée du soutien européen pendant la crise et avec le PNRR, est en train de modifier les avis. La relation avec la France n'est pas non plus perçue de façon très positive par une majorité des Italiens, **nous avons donc une image à améliorer par des réalisations concrètes.**

Le gouvernement Italien perçoit en revanche la France comme un partenaire privilégié (conclusion prochaine du Traité du Quirinal).

Dans le cadre de la relance post-crise, au-delà de la valorisation des partenariats existants, l'Italie a engagé avec la France des échanges réguliers et très productifs pour créer des partenariats industriels franco-italiens.

- Programme technologies d'avenir IPCEI.
- Programme franco-italien de co-financement de projets d'innovation conjoints, qui permettront à des PME, des ETI et des Startups des 2 pays de construire ensemble des projets innovants.
- Accords CDP - Bpifrance (financements export et développement, programme «*Young Leaders*», etc.).

Perspectives économiques prometteuses



La reprise est là !

La croissance italienne est prévue à 6% en 2021 et 4,5% en 2022. Le PIB pourrait revenir à son niveau pré-crise avant mi-2022.

Emploi en croissance - taux de chômage redescendu cet été sous le seuil des 10% - indices de confiance entreprises et ménages en hausse.

Les investissements massifs du PNRR vont largement stimuler la croissance italienne dans les 5 prochaines années. Echanges de B&S et investissements croisés vont se multiplier.

Reste une seule inconnue : la stabilité politique, qui revient à savoir ce que va faire Mario DRAGHI. Horizon probable : fin de la législature mars 2023.

Vos questions

Nos dernières publications

Blog d'Agnès Bénassy Quéré

D'où vient l'argent ?, le 2 septembre

Lecture estivale : le plan national de relance et de résilience, le 13 juillet

Trésor-Eco

Mesures d'urgence mises en place pendant la crise en Europe, le 21 septembre

Perspectives mondiales à l'automne 2021 : un rattrapage hétérogène, le 7 septembre

Document de travail

Which industrial firms make decarbonization investments?, le 17 août

Prochaines éditions des Clefs du Trésor

Vendredi 15 octobre, de 11h à 12h

Pour suivre les travaux de la direction générale du Trésor



Un condensé de nos publications, événements, vidéos et dossiers, pour ne rien manquer de l'actualité de la direction.

Inscription :

<https://lnkd.in/dQ2qV4w>



Une note synthétique apportant un éclairage économique sur des sujets d'importance ou d'actualité.

Abonnement :

tresor-eco@dgtresor.gouv.fr



L'analyse des Services économiques du Trésor à l'étranger sur un sujet d'actualité internationale.

Plus d'infos sur :

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/tags/TresorInternational>

Merci de votre attention

www.tresor.economie.gouv.fr

